

Assemblée générale France Conseil Elevage 2011

Rapport d'orientation

Introduction



Je vais vous présenter pour la première fois le rapport d'orientation de FCEL. C'est un honneur, même si j'ai conscience que la tâche n'est pas facile tant Vincent excellait dans l'exercice. Je vous remercie par avance pour votre attention et pour votre indulgence !

L'année 2011 aura permis aux producteurs de lait de vaches, après les très fortes inquiétudes de voir une sécheresse mettre à mal leurs exploitations, de renouer avec une rémunération de leur travail plus conforme à ce qu'ils sont en

droit d'exiger. Nous sommes malheureusement loin du compte en caprins.

Cette relative embellie en Bovins ne doit pas nous faire oublier l'impératif de correction des facteurs de distorsion de concurrence avec les autres grands pays producteurs, l'Allemagne notamment, pour que l'on remette à sa juste place le débat sur la compétitivité des exploitations de nos régions sans nier que nous pouvons l'améliorer, c'est d'ailleurs notre vocation que d'aider les éleveurs à le faire.

Cette année aura été placée sous le signe de l'après quotas avec les grandes manœuvres autour d'une contractualisation qui, je l'espère, pourra être loyale et équilibrée pour qu'on ne rejoue l'histoire du pot de fer et du pot de terre. Espérons que notre profession, dont la restructuration se poursuit à un rythme très impressionnant avec une prévision de 30 000 producteurs en 2035, saura jouer collectif, condition indispensable si elle veut espérer réussir la transition entre un système administré et un système libéralisé. Nous savons toutefois que même une bonne contractualisation ne permettra pas de mettre de la régulation dans un marché et des prix très volatils. Nous encourageons vivement nos représentants syndicaux à mettre tout en œuvre pour convaincre les autorités européennes de mettre en place les stabilisateurs utiles sans attendre les dégâts d'un inéluctable retour de crise.

Ce contexte renforce les exigences sur nos organisations et sur nos entreprises dans l'appui que les producteurs sont en droit d'attendre d'elles, tant dans le domaine économique que dans le domaine technique. Et c'est dans ce contexte que les OCEL poursuivent leur restructuration et confortent leurs organisations interrégionales afin de se donner les meilleures chances de bien répondre aux besoins de conseils des éleveurs, pour accroître la valeur produite par leur travail.

L'ambition de notre réseau France Conseil Elevage, au-delà d'être acteur du dispositif génétique par la collecte de données, et d'être au cœur de l'élargissement de la collecte de données à de nouveaux caractères, est bien d'être leader dans la réponse à ces besoins exigeants. Je sais que, pour relever ce défi, nous pouvons compter sur les femmes et les hommes qui portent les services de nos entreprises. Je connais leur engagement et je les en remercie chaleureusement.

Je commencerai par vous parler du domaine génétique.

Dans le domaine génétique

L'interprofession, France Génétique Elevage, s'affirme de plus en plus comme l'instance inter métiers du Dispositif Génétique Français et le succès de son deuxième congrès est très satisfaisant. C'est à la fois **rassurant** dans un monde où les forces centrifuges sont nombreuses et **impératif** pour faire face à un affaiblissement du rôle politique du Ministère dans le domaine de la génétique et un renforcement de la technostructure qui cumule les couches administratives de gestion par le CASDAR et par FranceAgrimer.

Le choix fait de confier la Présidence de FGE au Président de l'une des fédérations d'acteurs plutôt qu'au Président de l'une des 4 Associations Spécialisées est un signe de maturité de notre interprofession et celui d'une présidence tournante entre, dans l'ordre, Race de France, l'UNCEIA, FCEL et l'APCA est un gage de cohésion. Maturité et cohésion nous seront utiles pour faire face au risque, pour ne pas dire "à la perspective inéluctable" de réduction des financements et à l'impératif de donner à FGE les moyens de son autonomie financière. Il convient à ce sujet de saluer la décision de la CNE de prolonger la Cotisation Volontaire prélevée par Interbev et de prévoir un accroissement de la dotation du Fond National de l'Elevage à la génétique. Nous aurons bien besoin de ce complément pour assumer, notamment, la part que la profession devra prendre en charge des coûts de la rénovation des SNIG.

Le DGF, Dispositif Génétique Français demain, alliera **une organisation nationale** opérationnelle basée sur les SNIG, le SMQ et une gestion de processus nationaux permettant la publication d'index, y compris sur de nouveaux caractères et **des initiatives d'entreprises**. La réussite de cette alliance entre, d'une part, des initiatives et une organisation nationales et, d'autre part, des initiatives d'entreprises doit permettre de minimiser les risques d'une privatisation de la génétique de nos ruminants. Pour cela, FGE doit mettre en œuvre tout ce qui peut être utile au développement d'une forte synergie entre les acteurs. Un dictionnaire de données partagé, la capacité à correctement maîtriser le respect des règles de mise à disposition de données et l'ouverture de la possibilité d'adosser des bases privées au SIG font partie de ce qui facilitera les coopérations, y compris celles qui ne verront le jour qu'après une phase de différenciation. L'importante rénovation des SNIG à l'étude actuellement contribuera, je n'en doute pas, à atteindre ces objectifs.

Les OCEL savent que les données qu'ils ont apportées dans le SIG depuis des années sont à l'origine des index sur descendance et que, de ce fait, elles sont à la source des index génomiques calculés actuellement. Aujourd'hui, ils ambitionnent, chez leurs adhérents, d'être à la pointe des phénotypages ("Au temps de la génomique, le phénotypage est roi " a-t-il été dit au congrès ICAR à Bourg en Bresse !) à la fois en action de masse chez tous leurs adhérents et en action plus élaborée chez des éleveurs en contrat de phénotypage. Dans ce domaine du phénotypage, nous sommes fiers de proposer aux OCEL et à nos partenaires le logiciel **Ori-parage** conçu en marge de l'action Parabov pour faciliter le recueil des observations normées de parage.

Ces phénotypages doivent être raisonnés à la fois à des fins de sélection génomique (ne pourrions nous pas mieux sélectionner demain des animaux plus résistants aux accidents métaboliques, des souches ayant un indice de consommation plus favorable...) mais également de génomique fonctionnelle qui va donner un élan supplémentaire aux investigations à faire pour accroître et affiner l'aide à la conduite des troupeaux. Le choix des nouveaux caractères évalués devra être fait. Il dépendra à la fois de l'intérêt du caractère, du coût des phénotypages pour en appréhender la variabilité, de l'intérêt des données collectées dans le pilotage de l'élevage et de la capacité des partenaires concernés à trouver un modèle économique satisfaisant pour chacun.

J'espère bien sûr que nous aurons cette volonté et cette capacité.

Je vais vous parler maintenant d'un projet qui, s'il arrive à son terme, sera fondateur dans ce domaine du phénotypage. L'Institut de l'Elevage, en concertation avec l'INRA, FCEL et l'UNCEIA, travaille sur le volet ruminant d'un très ambitieux projet multi espèces centré sur

les phénotypages et destiné à proposer des outils pour l'élevage durable de demain. L'objectif est de répondre à l'appel à projet "R&D structurant" d'OSEO (ex ANVAR) qui s'est vu confier par l'état la gestion du Fonds unique interministériel (FUI) dans le cadre du grand emprunt. Les règles de candidatures sont très impicantes. Le projet doit être habilité par un pôle d'excellence (pour la partie lait, il s'agit de Valorial, le pôle Normandie, Bretagne, Pays de Loire), il doit être porté par des entreprises de la zone.

Concrètement, ce projet se propose d'identifier des bio marqueurs, de mettre au point, de développer ou de tester des outils (automatisables ou automatisés) de mesure et de mettre au point les organisations nécessaires pour produire l'animal de demain et pour piloter l'élevage et les animaux de demain. Ce projet comporte un volet "*Intégration des données de phénotypage pour piloter les élevages*" dont FCEL est coordonnateur. En ce moment même, Valérie David d'Idele travaille avec Christophe Lecomte et quelques directeurs d'OCEL de l'Ouest pour préciser le projet. Notre objectif est de faire en sorte que l'ensemble des OCEL intéressés puissent s'associer au projet dont les porteurs doivent être des entreprises de l'Ouest.

Je voudrais maintenant vous parler de conseil en élevage.

Notre activité Conseil

Je suis tenté de vous dire que le conseil est devenu notre cœur de métier ! Cette tentation nait du fait que nous sommes trop souvent renvoyés par ceux que notre orientation conseil dérange à un supposé cœur de métier que serait la mesure. La réalité est plus complexe, elle est que nous associons 2 métiers en "**donnant du sens à la mesure**".

Nous avons exprimé ce matin les trois exigences que nous fixe notre signature « Donner du sens à la mesure » dans le domaine des données pour les recueillir, les créer, les gérer, les stocker et les valoriser, dans le domaine du conseil et de l'accompagnement des éleveurs et dans celui de l'impératif de compétences en ingénierie et en conseil, pour concevoir les services et les apporter à l'éleveur.

Notre réseau innove pour répondre à ces 3 exigences, les exemples qui ont été décrits en ont donné une illustration.

Les OCEL ne sont plus seulement des collecteurs de données, ils agissent de plus en plus en assembleurs, à des fins de conseil. Le logiciel Ori-automate a cette vocation de nous permettre de recueillir des informations pour leur ajouter de la valeur et les restituer à l'éleveur. Nous respectons bien sûr notre devoir de réciprocité en permettant à l'éleveur d'apporter de la valeur à nos données. Cela est possible par Ori-automate comme par la fourniture de données via la fonction EDEL du SIG. Au-delà du dossier Ori-automate, la charte entre Fullwood Packo et FCEL, qui propose explicitement aux OCEL d'établir une offre de services pour valoriser les données des capteurs, la reconnaissance par Delaval de la compétence du réseau et sa demande d'implication de FCEL pour accompagner, avec les OCEL concernés, les 5 éleveurs équipés à titre de pilote du produit Herd navigator sont des exemples du rôle que les OCEL peuvent jouer dans l'optimisation par l'éleveur de ses retours sur investissement.

Appui à la filière laitière

Notre appui à la filière laitière se fait d'abord dans les élevages et ce n'est pas un hasard si les laiteries, coopératives comme privées, ont un dispositif d'appui technique et économique restreint. Elles savent que 83 % du lait de vache et plus de la moitié du lait de chèvre est produit dans des élevages adhérents d'un OCEL ! Tant en terme de quantité que de composition et de qualité sanitaire, elles savent que leurs producteurs bénéficiant de nos services ont un pilotage professionnel de leur élevage. Cet appui, grâce à Phénofinlait, va être conforté avec la généralisation des analyses sur les acides gras du lait, et peut-être un

jour sur les protéines, et avec les conseils nutritionnels que nous pourront donner aux éleveurs pour leur permettre, sans nuire à la rentabilité économique de leur atelier, de produire le lait que le consommateur attend.

Notre appui passe également par l'aide que nous apportons aux éleveurs dans le pilotage de leurs livraisons avec nos outils de prévisions de production laitière. La reconnaissance par le CNIEL de notre rôle prééminent dans la prévision de production est, pour nous tous, un élément de satisfaction.

Je me réjouis à ce sujet que le travail conduit par Idele et notre réseau sur la valorisation des coproduits des évaluations sur les contrôles élémentaires contribue à la mise au point d'un modèle qui va pouvoir, avec l'appui du CNIEL, remplacer le cœur de calcul "Arcola" dans nos outils. Cela ouvrira aussi la voie à un appui aux laiteries dans leurs prévisions de collecte par bassin.

Je ne serais pas complet dans l'énoncé de nos appuis à la filière, si je n'évoquais pas notre implication dans la mise sur pied de l'observatoire de l'alimentation du CNIEL, et les travaux en cours pour envisager la façon dont nous pourrions valoriser les constats d'alimentation, réalisés par des OCEL au service de cet observatoire.

Conseil en sélection

Cette année aura été celle de l'arrivée sur le marché, pour les femelles, des évaluations génomiques sur les caractères habituels. L'avenir nous dira si cette nouvelle offre séduira les éleveurs mais, à ce jour, force est de constater que les carnets de commande sont assez peu remplis. Peut-être est-ce lié au fait que l'heure est davantage à faire produire toutes ses femelles plutôt qu'à les sélectionner. On peut aussi supposer que l'attrait sera plus grand lorsque de nouveaux caractères pourront être évalués et lorsque l'on pourra utiliser des puces moins onéreuses.

Cette évaluation génomique des femelles ouvrent aux éleveurs un nouveau mode d'approche de la sélection de leur troupeau, renforçant fortement l'intérêt de la sélection par la voie femelle. Elle génère un besoin d'accompagnement des éleveurs pour raisonner au mieux ses investissements en génotypage et pour les valoriser au mieux; besoin qu'ils nous expriment et auquel nous devons répondre. Il appartient à chaque OCEL, en fonction de ses acquis et de sa relation à sa CEIA, de définir la meilleure façon de le faire.

En matière de Développement durable

La prise en compte des trois piliers, économique, sociétal et environnemental que recouvre le concept de Développement durable s'imposera de plus en plus à notre approche du Conseil en élevage. Les OCEL ont l'ambition d'intégrer cette dimension dans l'offre conseils, parce que cette préoccupation citoyenne est aussi la nôtre, et que l'intérêt des éleveurs est lui-même en jeu.

Les espoirs de soutiens des pouvoirs publics, nés au moment du Grenelle de l'environnement ont été déçus et ces défauts de financement sont venus freiner les dynamiques émergentes. La mise au travail de la Commission nationale de certification environnementale permettra peut être de lever des freins et des incertitudes.

Pour nos entreprises elles-mêmes, le souci du développement durable nous renvoie à des questions sur les modes de réalisation de nos métiers, tant dans celui du contrôle de performances avec le développement du protocole B et la valorisation des données des automates de l'éleveur, que dans celui du conseil avec la montée en puissance du e-conseil et, excusez moi pour cette expression, du "web conferencing conseil".

Notre projet de rapprochement avec FBC

FCEL et FBC travaillent avec la même équipe de salariés depuis 20 ans, chacun mettant ses compétences au service des deux fédérations. Les 65 organismes Conseil Elevage fédérés par FCEL s'adressent aux éleveurs laitiers bovins et caprins et les 68 organismes Bovins Croissance fédérés par FBC aux éleveurs allaitants mais aussi aux engraisseurs et aux éleveurs laitiers à qui ils offrent un service pour les génisses. En fait, 30 de ces organismes exercent dans les 3 filières et sont adhérents des 2 fédérations qui regroupent à elles deux 103 organismes de contrôle de performances bovins et caprins.

Ces organismes ont en commun l'exercice de leurs 2 métiers : celui de contrôle et **d'enregistrement des performances**, activité de service public pour laquelle ils sont agréés, et celui **de conseil** en élevage. Ils ont également en commun l'environnement du monde de l'élevage, avec les fortes restructurations à venir des exploitations, une réduction du nombre d'éleveurs, un développement de la concurrence entre les organisations.

Au-delà de l'attente des 30 organismes adhérents aux 2 fédérations, il est apparu aux responsables de FCEL et de FBC qu'un regroupement permettrait de renforcer la cohésion et le poids de la représentation nationale de nos métiers. Cette vision partagée des intérêts d'un regroupement a conduit fin 2010 à l'élaboration d'un projet de gouvernance privilégiant un pilotage stratégique inter filières tout en garantissant à chaque filière les moyens d'une maîtrise de la conduite opérationnelle de ses projets spécifiques. Ce projet a été mis en œuvre à titre de test en 2011. Le test a permis à la fois de valider et d'affiner les principes et les modalités de la gouvernance, et de confirmer l'intérêt de croiser les regards des 3 filières dans l'approche de leurs problématiques communes. La proposition d'engager une réforme statutaire a donc été formulée aux adhérents des 2 fédérations.

Notre assemblée générale, hier, a décidé de mettre en œuvre le projet de rapprochement et de rénovation de la gouvernance. Les instances de FBC se prononceront le 18 novembre.

L'assemblée générale de FCEL se réunira le 23 mai 2012 en session extraordinaire.

Conclusion

J'en arrive au terme de ce rapport. En conclusion, je voudrais dire qu'après une année de Présidence, je mesure la difficulté qu'il peut y avoir à fédérer des organisations et des entreprises de dimension et de culture extrêmement diverses, nouant des alliances et affrontant des concurrences variées pour ne pas dire opposées, ayant des conceptions de l'intérêt d'investir très différentes.

Je mesure aussi la chance que les entreprises de notre réseau, aidées en cela par le dispositif d'exclusivité de zone institué par la réglementation sur le service public, ne soient pas concurrentes entre elles. Cela préserve leur solidarité, leur volonté de coopérer et leur sens commun du service aux éleveurs. Cela constitue, j'en suis convaincu, une fondation solide sur laquelle nous pouvons poursuivre notre construction commune. C'est, en tout cas, l'optimisme et l'ambition qui m'anime.

Je vous remercie pour votre attention.

Dominique DAVY,
Président de France Conseil Elevage

Contact : dominique.davy@france-conseil-elevage.fr

